

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 49 (1911)
Heft: 11

Artikel: J'ai bien de quoi !
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-207647>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 18.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

8. — La femme doit être comme une lanterne de verre qui éclaire nos chemins; elle ne doit pas s'allumer aussi facilement qu'une lanterne.

9. — La femme doit être comme un clocher d'église et porter dignement sa croix; elle ne doit point regarder chacun du haut de sa grandeur, comme le clocher d'église.

10. — La femme doit être comme un fil télégraphique, au courant de mille choses; elle ne doit pas transmettre ces choses, comme le fil télégraphique.

Mesdames, si vous avez bien voulu parcourir ces lignes, soupirez avec moi! Ne songeriez-vous point à une revanche?

Malgré leurs qualités, ces messieurs ont toujours eu l'art de nous demander une montagne de vertus! Et cela, le plus aisément du monde; ils ne paraissent même point avoir peur qu'elle les écrase... et pourtant... Serait-ce là une instinctive manifestation du système de compensation, car...?

Ce n'est pas tout, mesdames! Songeant à une revanche qui avait un peu l'allure d'une vengeance, j'allais rejeter au loin la feuille vulgarisatrice des exigences masculines quand je lus encore ces quatre mots:

« Comment « ils » doivent être. »

Un peu soulagée par ce titre alléchant je lus et savourai ce qui suit:

1. — L'homme doit être comme une cheminée, la plus élevée de la maison; il ne doit pas toujours fumer comme une cheminée.

2. — L'homme doit être comme une bougie, répandre pareillement sa lumière; il ne doit pas vaciller et se consumer en brûlant, comme une bougie.

3. — L'homme doit être comme une noix, contenir un bon grain difficile à dépouiller de son enveloppe protectrice; il ne doit pas être cruellement dur comme une noix.

4. — L'homme doit être comme une abeille, alerte et laborieuse, il doit rentrer chez lui à heure fixe, en apportant toujours quelque doux butin et ne jamais prendre de vol illicite; il ne doit pas bourdonner comme une abeille.

4. — L'homme doit être comme un oiseau, vivre dans le mariage, aimer et rester à son foyer; il ne doit pas attraper le moindre grillon et ne pas se laisser griser... par une chenille.

6. — L'homme doit être comme un sous-marin, savoir avancer à fleur-d'eau et entre deux eaux; il ne doit pas être, comme un sous-marin, d'allure dangereuse et d'horizon restreint.

7. — L'homme doit être comme un ballon et nous permettre de lever les yeux à lui; il ne doit pas être comme un ballon, difficile à atterrir et non dirigeable.

Mesdames, votre soupir ne s'est-il pas envolé? Ne souriez-vous point d'aise avec moi de l'un de ces sourires légers et discrets dont l'insaisissable fait toute la silencieuse éloquence? Ces lignes ne sont-elles pas l'expression même de la revanche après laquelle nous avions soif? La voici enfin silhouettée, la montagne de vertus à opposer à celle qu'on nous demande!!

... Mais, je pense que lorsque ces deux montagnes savent se rapprocher pour diminuer la grande vallée qui les sépare, lorsqu'elles se rejoignent gentiment pour se confondre et ne faire plus qu'une grande montagne aux versants dorés du soleil de l'espérance et pailletés de mots d'amour, tout doit être pour le mieux et dans le meilleur des mondes. Serait-ce même là le suprême féminisme? En tout cas, cela me paraît la logique même. N'êtes-vous pas de mon avis, mesdames?

Annette SCHÜLER.

Le cœur parle. — Entendu dans la rue:

— Où allez-vous?

— Chez le pharmacien.

— Pour vous?

— Oh! non, heureusement; c'est pour ma femme.

Concerts spirituels. — Ce soir, samedi, à 8 $\frac{1}{4}$ h. précises et demain dimanche, à 2 $\frac{1}{2}$ h. précises, nous aurons, au Temple de St-François, deux concerts fort beaux, donnés par le *Chœur mixte du Conservatoire* et le *Chœur d'Hommes*, avec le concours de M^{me} Troyon-Blaesi, soprano, de M. Fröhlich, baryton, et de l'Orchestre symphonique. En tout, 350 exécutants.

Au programme, nous voyons entre autres, sous la direction de M. A. Dénéreaz, *Vidi aquam*, hymne de Pâques, de Klose, pour chœurs, orchestre et orgue. Sous la direction de M. Gustave Doret, ses *Sept Paroles du Christ*, pour chœurs, solis et orchestre.

Une réelle solennité artistique.

Nos intimes. — C'est là, on le sait, le titre d'une des meilleures et des plus spirituelles pièces de Victorien Sardou. Il y a longtemps que nous n'avions eu le plaisir de l'entendre. Il y a longtemps aussi que nous n'avons eu occasion d'applaudir les excellents comédiens-amateurs de la *Muse*. Eh bien, mercredi prochain 22 mars, au Théâtre, nous aurons ce double plaisir. Qui donc voudrait se le refuser?

J'ai bien de quoi! — Sur le tram de St-François à la Rosiaz. Entre, non sans peine, un monsieur passablement corpulent, qui consiate avec dépit que toutes les places d'intérieur sont occupées. Tout à la fois subjugué par sa belle taille et prise de commisération, une brave paysanne lui fait:

— Hé! mon pauvre monsieur, vous n'avez pas de quoi vous asseoir!

— Si fait, répond-il en souriant, si fait, ma bonne dame, j'ai bien de quoi, mais je ne sais pas où le mettre.

PROPOS D'UN VIEUX GARÇON

La science appliquée.



« L'EMPLOI judicieux des couleurs est un puissant moyen curatif pour les maladies nerveuses et mentales ». Telle est la dernière découverte de la science.

Un docteur installa dans une chambre teinte en rouge et à vitraux de même couleur un malade profondément déprimé et d'humeur hypocondriaque. Quelques heures après il était souriant et gai.

Un maniaque, dont l'agitation inquiétait l'entourage fut placé dans une chambre à vitres bleues. Une heure après, il était calme et doux comme un mouton.

D'autres expériences ont démontré que le vert a sur les gens fatigués un effet reposant et tonique. Tout le monde sait en outre que le noir engendre la tristesse et inspire à l'esprit de sombres pensées.

Il ne reste plus qu'à appliquer cette belle découverte et à tirer parti de ces curieux phénomènes psychologiques.

L'aspect de nos demeures va se transformer du tout au tout. Tapissiers et vitriers, vite, à l'œuvre pour installer l'appartement moderne!

Celui-ci doit comprendre à tout le moins, une chambre verte, une chambre rouge, une chambre bleue et une chambre noire. Ces différentes pièces sont indispensables à la vie de chaque jour. Jugez-en:

Monsieur revient du travail, harassé et las. Il passe quelques instants à la chambre verte. Il en ressort frais et dispos.

Madame a envie d'un chapeau à la mode de trois mètres de circonférence ou d'une jupe-culotte dernier cri: Elle servira le souper dans la chambre rouge. Au dessert, Monsieur, de belle humeur, accordera tout ce qu'elle désire.

Le baromètre conjugal est à tempête. Après avoir épuisé les cris et les pleurs, Madame prend une crise de nerfs. Autrefois, le mal était sans remède! Maintenant Monsieur conduira simplement sa «tendre» moitié dans la chambre bleue dont l'effet apaisant accomplira le miracle.

Reste la chambre noire qui provoque la mélancolie et les tristes pensées. Elle paraît superflue. Erreur! Le gendre prévenant aura toujours soin de la préparer pour sa belle-mère, qui s'annonce pour un petit séjour.

BERT-NET.

Le souper du pauvre. — Une pauvre femme enceinte et portant déjà deux enfants dans ses bras implorait la pitié publique.

Un célibataire passait, accompagné d'une dame. Voyant la pauvresse, il dit:

— Il est pourtant bien étonnant que les pauvres gens s'occupent si fort de la propagation de l'espèce.

— Que voulez-vous, observa charitablement la dame, ces malheureux n'ont souvent que cela pour souper.

Renseigné! — Un de nos magistrats, peu patient, reçoit l'autre jour la visite d'un solliciteur importun et loquace.

Ayant enduré pendant plus d'une demi-heure son visiteur, le magistrat, à bout de patience et ne pouvant d'ailleurs accéder au désir de ce dernier, cherche à lui faire comprendre qu'il n'a pas le loisir de l'écouter plus longtemps.

Le « crampon » n'en comprend rien et continue.

Alors, le magistrat exaspéré, hors de lui, montre la porte à l'importun et lui dit d'un ton significatif: « Allez-vous faire... »

C'était peu parlementaire, assurément, mais il y avait des circonstances atténuantes.

Stupéfait de cette apostrophe et de se voir si brusquement de l'autre côté de la porte, le solliciteur s'en alla tout droit se plaindre à un collègue du magistrat qui l'avait éconduit de façon si cavalière.

« Hélas, lui fit le second magistrat, c'est vrai que mon collègue Z. est un peu vif; mais, croyez-moi, c'est un homme de bon conseil. »

POUR LE DRAPEAU!

« Cossonay, 15 mars 1911.

» Mon cher *Conteur*,

J'APPLAUDIS des deux mains à l'idée exprimée par un correspondant de l'*Eveil*, de Moudon, et qu'avec raison tu as relevée, touchant la remise en honneur des drapeaux aux armes de nos différentes localités vaudoises.

» Sans vouloir le moins du monde faire de l'esprit de clocher, j'estime qu'il serait fort regrettable de laisser tomber dans l'oubli ces vieux drapeaux locaux. C'est aussi une page de notre histoire et non la moins attrayante, que celle qui traite des armoiries de nos villes et villages, de leur origine et de leur signification.

» Et, comme le dit le correspondant en question, ne serait-ce pas un spectacle bien beau et bien intéressant que celui de ces cinq ou six cents bannières — je ne sais pas au juste, car il est sans doute des localités qui n'en ont pas — venant se grouper, fidèles, autour des drapeaux vaudois et suisse?

» La nécessité et les avantages de l'autonomie des communes, dans certains domaines, a été reconnue par le législateur constituant, ce n'est donc pas acte subversif que de déployer, aux jours de fêtes patriotiques ou locales, les emblèmes de la cité ou du village.

» Tu devrais donc, mon cher *Conteur*, en ta qualité de dernier et suprême refuge des traditions et de l'esprit vaudois, provoquer cette résurrection des vénérables bannières locales, en ouvrant tes colonnes à tous les fidèles amis de notre beau pays qui voudront bien t'adresser des renseignements à ce propos. C'est là un sujet qui me paraît devoir intéresser bon nombre de tes lecteurs.

» Je te salue bien cordialement.

» Un de tes plus fidèles abonnés. »